



## **Concertation Sevrans/Plaine Montceuleux : réunion du 23 mars 2021**

En introduction Stéphane Blanchet rappelle les grands objectifs de la concertation. Après réunions en atelier et synthèse des débats, le conseil participatif donnera mandat au conseil municipal de Sevrans pour la validation du projet « Terres d’eaux et de culture ».

Au-delà des logements envisagés sur le projet, Stéphane Blanchet rappelle Le théâtre de la Poudrerie, la piscine municipale, l’agriculture urbaine sont des axes essentiels de la réflexion, de même que les équipements et services de proximité.

Autour de l’agriculture urbaine, les pistes sont déjà engagées avec les ministères concernés pour la création de filières professionnelles pour l’enseignement et la formation qui peuvent l’accompagner.

Lise Mesliand, directrice déléguée aux projets urbains de Linkcity, en charge en particulier des projets lauréats d’ « Inventons la Métropole du Grand Paris » rappelle pour sa part les grandes lignes du projet que sont la qualité d’accueil et l’attractivité, les commerces et les services, s’assurer l’adhésion d’investisseurs « durables ».

La « Vague du Grand Paris » s’inscrit bien sûr intégralement dans ce projet.

### **1. Présentation Linkcity.**

Une carte présentant la description des équipements du projet est présentée.

Pour suivre les présentations on n’a que l’affichage du diaporama, mais aucun document qui l’accompagne ; la compréhension du discours et la situation sur la ville en est fortement affaiblie. Ci-après malgré tout un schéma approximativement reconstitué.

Le bassin de surf est annoncé comme espace ludique et sportif ; on retrouvera des vagues « comme au bord de l’océan ». Le bassin ne sera pas un espace de baignade.

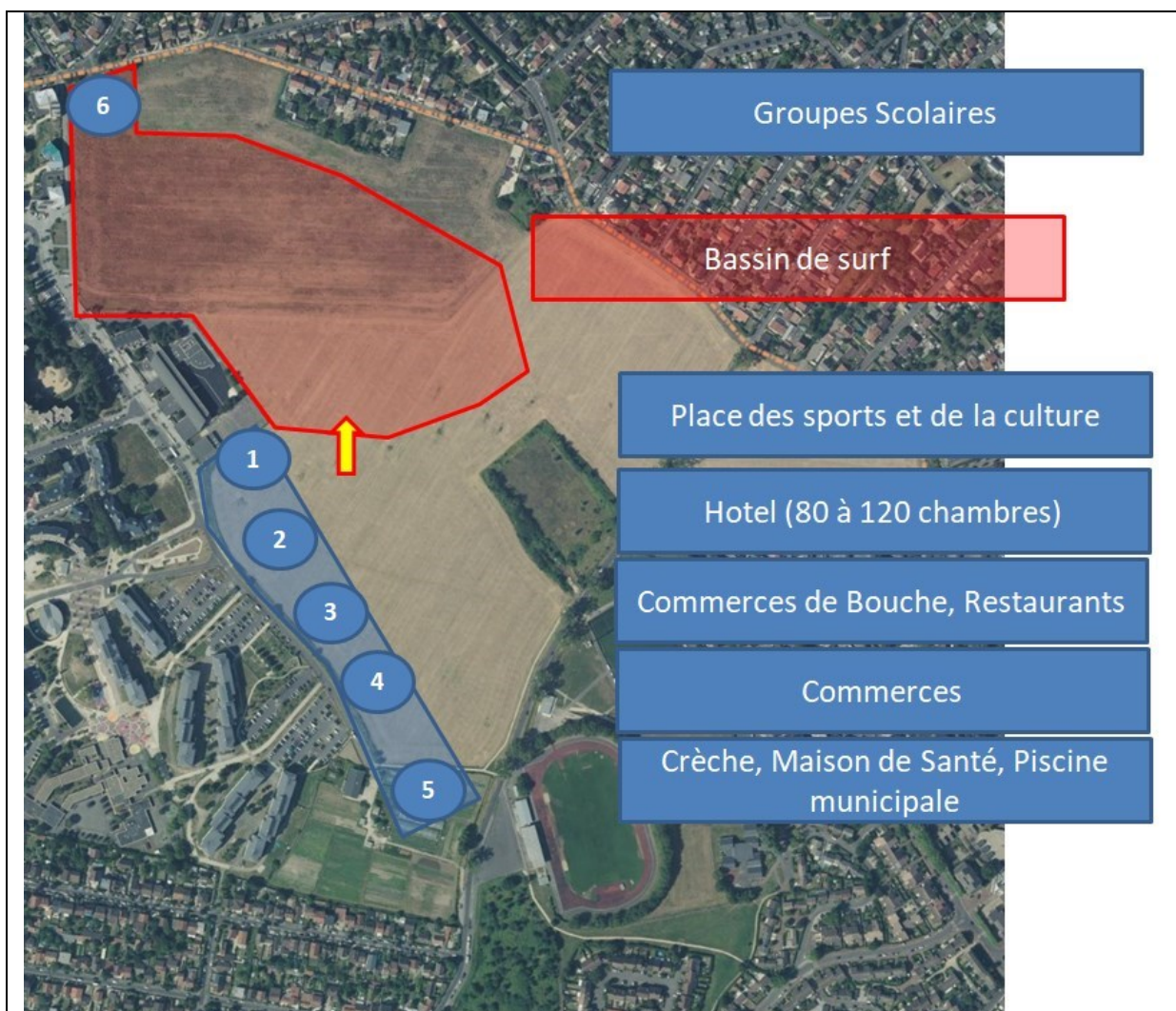
La plage de sable sera là pour le décor.

L’Aquapark, le surf intérieur et le surf extérieur seront payants.

Le Skate et le basket 3x3 seront gratuits

Linkcity annonce l’exemplarité environnementale, soutenue par la Fédération Française de Surf, MR ProFun (Opérateur de parcs d’attraction), la Caisse d’Epargne, la Banque des Territoires.

La « Vague du Grand Paris » est aussi annoncée comme un lieu de « Destination », mais avec des mobilités douces..



## 2. Echanges avec la salle.

	<i>Réponse Linkcity</i>
Toutes les présentations et les discours sont beaucoup de « marketing » peu en accord avec les attentes des Sevranaïis.	
Le contexte environnemental n'est pas pris en compte. Les changements environnementaux qui nous attendent sont oubliés	Vague : on a cœur de réduire l'empreinte de la vague. Le projet urbain répond aux enjeux écologiques
Beaucoup d'approximations quand il y a des questions. La base de loisirs sera juste sous les fenêtres des futurs habitants qui devront payer pour y accéder. Combien coutera l'exploitation de la vague ? Comment sera traitée l'eau ? Pas de stationnement matérialisé.	Le bassin de surf ne sera pas une baignade et il y aura un traitement spécifique de l'eau Les vagues seront propulsées par une technologie pneumatique, avec ventilateurs.
Dans quel contexte va être implanté le Théâtre de la poudrière. Tel quel le Théâtre est « Hors-Sol », dans une implantation artificielle qui ne peut tenir compte des actions déjà engagées	

<p>avec la population locale autour de la transition écologique et le « monde d'après ».</p> <p>L'aspect sociologique du quartier est complètement ignoré.</p> <p>Comment prend-on en compte un taux de chômage de 35% pour la population jeune de Sevrans</p>	
<p>Quel volume d'eau et quelle alimentation?</p> <p>Neutralité carbone ?</p> <p>Comment le bassin est-il étanche ?</p>	<p>Le bassin à été réduit de 23 000 m<sup>3</sup> à 15 000 m<sup>3</sup></p> <p>Il y aura une demande d'autorisation environnementale Unique.</p> <p>L'installation de système photovoltaïque assurera 20% de consommation pour approcher la neutralité carbone..</p>
<p>Quelle sera la rentabilité ?</p> <p>La vague de surf ici est une chance pour les enfants du territoire qui n'auront jamais la possibilité d'aller sur l'océan.</p> <p>Mettre en place les transports collectifs pour drainer les utilisateurs vers le parc</p>	
<p>Comment sont créées de nouvelles perspectives pour les habitants ?</p> <p>Nouveaux métiers pouvant être liés à l'agriculture urbaine, des formations autour et pour ces nouveaux métiers.</p> <p>L'aménagement des 32 hectares ne résoudra pas le problème de l'emploi sur Sevrans, mais il ne faut pas reproduire les erreurs d'Aérolians et Aéroville.</p> <p>La voie de l'agriculture urbaine et de la formation doit être prioritaire.</p> <p><i>(Voir article du Parisien du 24 mars en PJ)</i></p>	<p>Tarifs des activités :</p> <p>Surf extérieur : 40 à 50€ de l'heure avec des leçons « comme sur l'océan ».</p> <p>Aquapark : entrée de 15 à 20€</p> <p>Surf intérieur : 20 à 25€.</p>
<p><u>F.Redon</u> :</p> <p>En premier lieu confirmation du <u>déficit de transparence</u> et d'information pertinente sur le projet : pas de communication sur les sujets en débat avant la tenue des ateliers.</p> <p>Pas de retour de ces débats pour enrichir la compréhension de chacun et préparer son propre avis et l'avis de son groupe avant les restitutions du mois d'avril. L'appellation « marketing » déjà évoquée pour caractériser les présentations de Linkcity est tout à fait appropriée.</p> <p>L'appellation « marketing » est particulièrement adaptée à quelques <u>aspects caricaturaux du projet</u>, tels que un « corridor écologique fantôme » de 15 à 20 m de largeur imposé comme une autoroute là où il reste un minimum d'espaces verts, de même que l'affirmation d'un lieu de destination, par définition inadapté aux habitants du territoire.</p> <p>La <u>nécessité de réponses aux questions posées</u> à l'issue du premier atelier, (Voir Annexe) en particulier pour la collecte des eaux pluviales pour l'alimentation des bassins. Nos estimations ne sont pas en accord avec les affirmations de</p>	<p>Vos affirmations ne sont pas étayées !</p>

l'Hydrologue qui n'a pas pu/su répondre à nos questions le 17 mars.

Pour la bonne information de tous et la compréhension du fonctionnement de la « Vague du Grand Paris », une actualisation des informations proposées dans l'étude d'impact de la PPVE de Novembre/Décembre 2019 est nécessaire alors que les systèmes aquatiques sont totalement différents de ceux du projet présenté dans cette PPVE.

L'exemplarité environnementale :

Les démonstrations proposées en PPVE puis aujourd'hui dans cette concertation ne peuvent pas être acceptées uniquement au travers des documents sommaires présentés et nécessitent quelques justifications « tangibles ».

Sans vouloir prêcher pour les JOP2024, il faut quand même noter que le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques (COJO), qui vante le premier évènement sportif à contribution positive pour le climat, a refusé l'organisation des épreuves de surf sur ce site, pour de bonnes raisons.

(Celles de l'hydrologue encore moins !)

Il a été écrit dans le Résumé Non Technique de l'étude d'impact que :

*« Le projet urbain met en place un principe d'assainissement des eaux pluviales privilégiant l'infiltration (ou le rejet dans les eaux superficielles notamment sur le site du projet « Terre d'Eaux ») avec, par conséquent, un maintien de l'alimentation de la nappe aquifère : effet bénéfique par rapport au scénario de référence. »*

*Ce qui est en opposition avec les présentations qui proposent de récolter toutes les eaux pluviales.*

Intervention de S.Blanchet pour clôturer cette première présentation

Il n'y a pas de doute sur la transparence démocratique attachée à cette concertation.

Il est impératif que toutes les questions reçoivent des réponses.

Il ne doit pas avoir de doutes sur le projet proposé ; loin d'une procédure référendaire, cette concertation doit aboutir à un consensus validé par tous, pour les Sevranaïses et pour l'enjeu environnemental.

L'image à retenir de S.Blanchet pour le projet est une « **Extension du Parc de la Poudrerie vers le Parc du Sausset par un corridor écologique digne de ce nom** »

### 3. L'aménagement du quartier.

Par Flore Trautmann Directrice associée à la coopérative de stratégie urbaine « Le Sens de la Ville ».

Références à Jane Jacobs et Jan Gehl

Promeut :

- la ville à hauteur d'œil,
- la mixité des programmes,
- la ville du ¼ d'heure,
- la générosité des espaces publics,
- de penser les rez-de-chaussée (diversité de fonctions, et d'architecture, bannir l'uniformité),
- un urbanisme transitoire en attente des installations pérennes,

### 4. Echanges avec la salle.

	<i>Réponse Linkcity</i>
Tout le monde a des « super » idées mais la procédure est trop « scolaire ».. On n'a pas le temps d'en discuter. il nous faut les documents qui présentent le projet avant les ateliers pour avoir le temps de réfléchir, digérer et pouvoir proposer	
Quel sera le traitement de l'eau ? comment seront réalisées l'étanchéité des bassins, Morée et surf ? Comment est compensée l'évaporation ?	Le bassin de surf ne sera pas une piscine, la sécurité sanitaire est différente.
Le parc sera un espace clôturé, qui paraît anachronique sur une « terre d'universalité ». On va regarder à travers le grillage les gens qui font du surf, et créer des espaces où il y aura de l'opposition.	
« Le Sens de la Ville » participera-t-elle à la mise en œuvre de l'aménagement  <b>A quoi sert alors cette présentation ?</b> <b>Encore du marketing</b>	Ce n'est pas prévu.
Y aura-t-il une extension de la zone franche des Beaudottes pour favoriser la création d'emplois ?	Ce n'est pas une compétence de la ville mais de l'Etat.(S.Blanchet)
Quel impact du projet et de la ZAC dans son ensemble sur le réseau viaire ? Impact sur le trafic routier des nouveaux habitants et visiteurs du « lieu de destination » ?	<b>Un état initial de la circulation a été réalisé (Etude d'impact-B-EIE / Pages 94 et 95) mais aucune perspective liée à l'impact du projet.</b>
Les habitants de la zone pavillonnaire de Villepinte en bordure du projet ont-ils été consultés	La maire de Villepinte a été conviée aux ateliers, elle n'a pas donné suite.
Demande d'un « lieu » sur le site de la concertation pour faciliter la communication et les échanges entre tous les groupes de travail	Le cabinet Rouge Vif dit pouvoir répondre à cette demande par la création d'un serveur dédié.

## **5. Perspectives pour la suite.**

Il serait utile d'organiser une réunion d'échanges entre tous les titulaires des 4 collèges , Elus, Citoyens, Usagers, Associations, pour éclaircir nos ressentis, mieux exprimer notre vision du projet, apporter des contradictions « tangibles et argumentées » aux affirmations de Linkcity, préparer une argumentation consensuelle à proposer/défendre pour la synthèse du 8 avril.

Sans la présence de Linkcity et Gd Paris Aménagement la parole sera plus libre entre nous.

Ce sera ensuite à Linkcity d'examiner à son tour nos propositions le 8 avril, et imaginer les moyens de les mettre en œuvre.

---

Francis Redon

[francis.redon1@free.fr](mailto:francis.redon1@free.fr)

Le 25 mars 2024.

## Annexe



### Concertation Sevran/Plaine Montceleux : réunion du 17 mars 2021

Comme convenu mercredi, ci-après questions qui attendent réponses d'ici la fin de la concertation.

Quel volume pour le lac et l'étang de la Morée ? Quelles superficies exactes ? Quelle est la fonction de chacun ?
Quelle superficie et quel volume d'eau pour le surf extérieur ?
Quelle est la dynamique des transferts entre les différents bassins ?
Quel volume d'eau pour l'Aquapark et le surf intérieur ?
Le fournisseur du système de vague est-il connu ?
Quelle consommation d'énergie pour générer les différents types de vagues ? Vagues « professionnelles ? Vagues « débutants et loisirs » ?
Comment fonctionne le surf intérieur ?
Quelle superficie imperméabilisée sur l'ensemble des 32 hectares ?
Quels sont les critères retenus pour les calculs d'évaporation ?
Quels critères sont retenus pour calculer les infiltrations dans les bassins et dans les espaces non imperméabilisés ?
Quel le volume et l'origine des ressources en eau prévues pour compenser évaporation et infiltration : * Nappes phréatiques ? * Nappe alluviale ? * Eau potable ?
L'étanchéité du bassin de surf est assurée par une géomembrane, qu'en est-il des 2 bassins de la Morée ?
Une mise à jour de l'étude d'impact présentée dans la procédure de consultation du public de novembre 2019 sera-t-elle proposée dans le cadre de cette concertation ?
Il est annoncé une fréquentation de 500 000 visiteurs par an sur le site. * Quelle typologie (Professionnels, habitants du territoire, rayonnement sur la région Ile de France) ? * Quel tarif sera appliqué à chaque typologie et quelle ressource financière en est attendue ? * Quelles sont les autres ressources financières pour équilibrer amortissement des investissements et charges d'exploitation ?
Comment seront appliquées les réglementations imposées par * La directive 2006/7/CE du parlement européen et du conseil du 15 février 2006 * Le décret n°2019-299 du 10 avril 2019 relatif à la sécurité sanitaire des baignades artificielles

Il a été annoncé en séance que la chaufferie de Sevrans pourrait bénéficier des ressources en biomasse du site ; quelles sont les estimations en volume de ces ressources et l'évaluation du nombre de logements qui seraient ainsi chauffés ?

En termes d'emplois il est nécessaire de réaliser une étude permettant de mesurer la création d'emplois dans le cadre d'activités agricoles pérennes sur la Plaine Montceuleux en alternative à des emplois incertains gérés par le domaine privé.

Communication des documents numériques d'inventaire Faune/Flore réalisés par Confluence

Communication 3 à 4 jours avant les ateliers, des documents proposés au débat